

PEINTURE MURS & PLAFONDS 98 % D'OPACITE VELOURS

Peinture intérieure à haut pouvoir couvrant



DESTINATION

BATIR PEINTURE MURS & PLAFONDS 98 % D'OPACITE est destinée à toutes vos pièces d'habitation et hall à grande circulation. Les supports adéquats sont les enduits de préparation, le plâtre et ses dérivés, les menuiseries, les papiers peints, les anciennes peintures adhérentes et le fer recouvert d'un primaire antirouille.

PROPRIÉTÉS

- Excellent pouvoir couvrant et garnissant
- Lessivable
- Application facile
- Très bonne blancheur
- Faible odeur

MISE EN ŒUVRE

Elle devra se faire conformément au DTU 59.1.

PRÉPARATION

- Le fond doit être sec, propre et exempt de corps gras.
 - Les anciennes peintures seront convenablement lessivées.
 - Éliminer toutes les parties non adhérentes.
 - Sur support pulvérulent, appliquer une couche de BATIR IMPRESSION UNIVERSELLE.
- Sur supports neufs, appliquer une sous-couche BATIR. Les métaux ferreux seront recouverts d'un primaire antirouille après élimination de la rouille.

APPLICATION

- Bien mélanger avant application.
- Sur fonds cohérents, appliquer une couche.

Ne pas appliquer par température inférieure à 5°C et supérieure à 30°C, par humidité relative ambiante supérieure à 80 %.

DILUTION

Diluant : Eau Dilution brosse-rouleau : 0 à 3 %. Dilution pistolet : 3 à 8 %.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

ASPECT DU FILM Velours	LIANT Résine acrylique	RENDEMENT 9 à 11 m²/L en fonction du support à traiter.
BRILLANT SPECULAIRE 15 à 22 sous 85°	DENSITÉ 1,37	CONSERVATION En emballage d'origine (non ouvert) : 24 mois À l'abri de la chaleur, du gel et de l'humidité
TEINTES Blanc	SECHAGE (à 23°C, H.R. :50 %) • Hors poussières : 20 min • Sec : 30 min • Recouvrable : 3 h	EXTRAIT SEC En poids : 53 %. En volume : 36 %.
CONDITIONNEMENT 1 litre, 5 litres et 15 litres.		

CARACTÉRISTIQUES RÉGLEMENTAIRES

CLASSIFICATION NF T 36-005 - Famille I classe 7b2
HYGIÈNE ET SÉCURITÉ Merci de consulter notre fiche de données de sécurité
RÈGLEMENTATION COV Valeur limite UE pour ce produit (cat A/a) : 30 g/l. Ce produit contient moins de 5 g/l de COV.
DÉCHETS Ne pas jeter l'emballage et les résidus à l'égout, dans la nature ou avec les ordures ménagères. Contactez les services locaux pour les modalités d'élimination des déchets de peintures selon la réglementation en vigueur.



*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

La présente fiche technique annule et remplace toute version antérieure. L'évolution de la technique étant permanente, nous recommandons à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente fiche n'a pas été modifiée par une édition plus récente. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont indicatifs. Ils doivent être adaptés à la nature et l'état des fonds à peindre. Les données de cette fiche sont valables pour le produit blanc.